

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2 Messe 16h
3	4	5	6 	7	8	9 Messe 16h
10	11	12	13 	14	15	16 Messe 16h
17	18	19	20 	21	22	23 Messe 16h
24	25	26	27 	28	29	30 *Pas de messe* Adace à 16h
31 Vote par anticipation 						

Novembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3 	4	5	6 Messe 16h
7 Scrutin	8	9	10 	11	12	13 Messe 16h
14	15	16 Séance du Conseil 19h	17 	18	19	20 Messe 16h
21	22	23	24 	25	26	27 Messe à 16h
28	29	30				

Décembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 	2	3	4 Messe 16h
5	6	7	8 	9	10	11 Messe 16h
12 Fête de Noël des enfants	13	14 Séance du Conseil 19h	15 	16	17	18 Messe 16h
19	20	21	22 	23	24 Messe de Noël 16h	25 
26	27	28	29 	30	31	



HALLOWEEN 2021
LE COMITÉ DES LOISIRS
VOUS INVITE LE
31 OCTOBRE
DE 16H30 À 19H30
417, RANG ST-ANTOINE
DISTRIBUTION
DE BONBONS

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021 CANDIDATURES

Poste convoité	Équipe Georges-Henri Parenteau	Équipe Alliance citoyenne
Maire/Mairesse	Georges-Henri Parenteau	Marie Léveillée
Siège # 1	Yvan Côté	Georges Forcier
Siège # 2	Jacques Mondou	Éric Tessier
Siège # 3	Claude Villiard	Jean Beaubien
Siège # 4	Mélanie Parenteau	Yves Villiard
Siège # 5	Louis St-Germain	Karine Descheneaux
Siège # 6	Yvan Parenteau	Pierre Provost

Vote par anticipation : Dimanche le 31 octobre 2021 de 9h30 à 20h00
Jour du scrutin : Dimanche le 7 novembre 2021 de 9h30 à 20h00

Pour voter, vous devez être inscrits sur la liste électorale.

Centre de services municipaux

444, rang St-Antoine, Saint-Gérard-Majella (Québec) J0G 1X1
 Téléphone : 450 789-5777 Télécopieur : 450 789-0065
 Courriel : direction@saintgerardmajella.ca
 Site web : www.saintgerardmajella.ca

<p>HORAIRE: Lundi au jeudi de 8h à 16h</p>	<p>Employés municipaux Direction générale : Anny Boisjoli Secrétaire-très. adjointe : Mélissa Fréchette Inspecteur en urbanisme : Michel Bradner Inspecteur mun. : Serge Lebrun 450 789-5542 Inspecteur mun. : Stéphane Morin : 450 494-0823</p>
---	--

Services aux citoyens

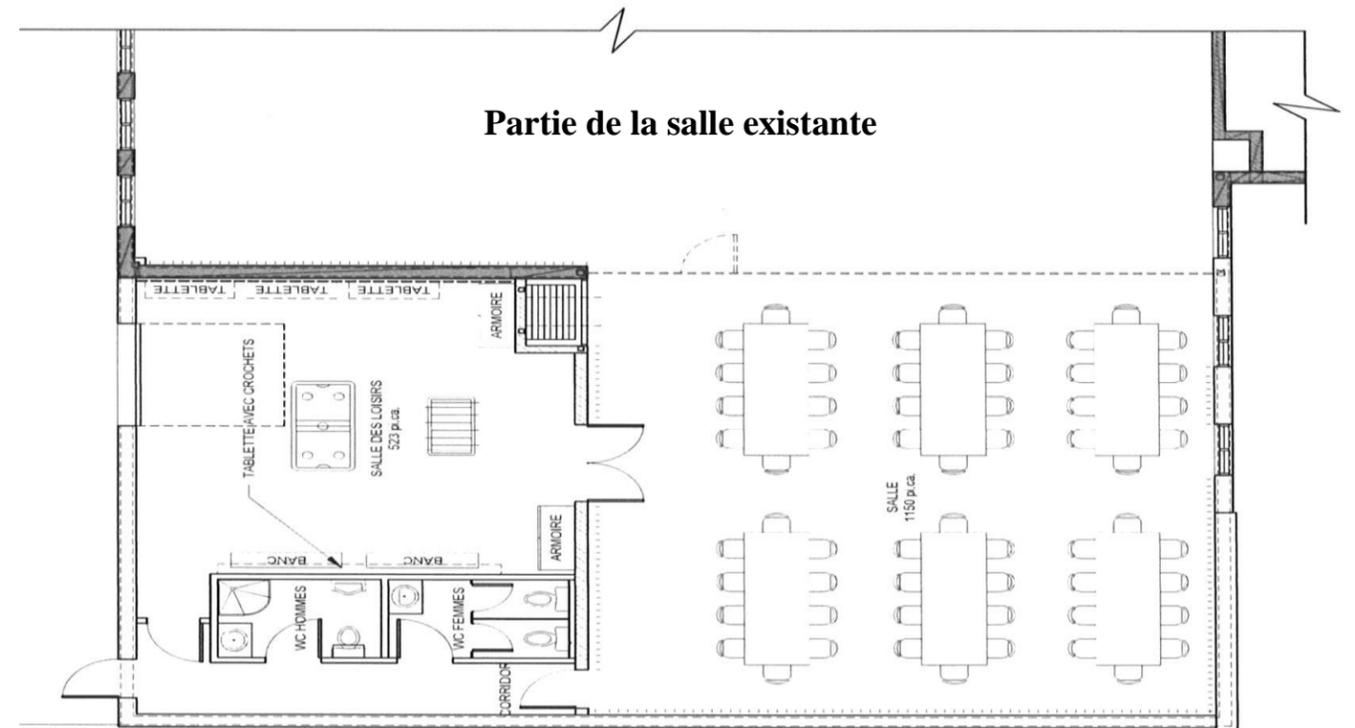
Coop de santé Shooner/Jauvin : 450 568-3296 COOP Internet Pierre-de Saurel : 450 782-3306 Transport adapté et collectif : 450 746-7827 Maison funéraire S. Jacques et Fils 450 743-5566	SPAD : 855 472-5700 Bureau de poste : 450 789-2317 Presbytère : 450 789-2115
--	--

Nouvelles du Conseil municipal de septembre et octobre

Emprunt temporaire pour les travaux de la TECQ 2019-2023;
 Adoption du Comité de la Politique familiale et des aînés et de son représentant;
 Mandat à Drumco Énergie pour la maintenance de la génératrice;
 Achat d'un nouveau portable;

- Contrat à Techni-Consultant pour le rapport d'eau potable et la gestion des rapports de plaintes du réseau d'aqueduc;
- Demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale pour le resurfaçage du Chemin De l'Église;
- Adoption du règlement numéro 212-2021 amendant le règlement de zonage numéro 206-2020;
- Désistement sans frais de la Municipalité dans le dossier de Marie et Michel Léveillée c. la Municipalité de Saint-Gérard-Majella.

L'agrandissement de la salle du centre de services municipaux a débuté à la fin septembre comme prévu. Voici un aperçu du plan d'aménagement du local des loisirs qui pourra accueillir les enfants pour les prochaines activités et pour le camp de jour. La nouvelle partie de la salle sera aussi disponible pour de petites locations ou pour se jumeler avec la salle existante lors de plus grand événement. Les travaux, entièrement subventionnés, devraient être terminés en janvier 2022.



Un ÉNORME merci!



Tous les élèves de l'école Monseigneur-Brunault de St-David vous remercient pour votre générosité à l'occasion de la traditionnelle collecte de bouteilles et de canettes vides. Plus de 2800 \$ ont été amassés et serviront à offrir des activités éducatives aux enfants de notre région. MERCI et à l'an prochain!



Passons-nous le mot...

Il ne faudrait pas passer un autre Noël confiné chacun chez soi à cause de la pandémie de la Covid-19. L'arrivée du vaccin a suscité chez beaucoup de l'espoir ; enfin nous disions-nous, nous pourrions reprendre vie ; je n'ose pas écrire une vie comme avant, parce que ça ne sera plus comme avant ; une nouvelle peur est arrivée, la peur du virus. Nous savons que nous sommes vulnérables. À cause de cette vulnérabilité, passons-nous le mot : Es-tu vacciné ? Plus nous serons de vaccinés, plus nous pourrions nous rapprocher les uns les autres et qui sait, célébrer Noël, non seulement avec notre famille, mais avec les amis ? Alors, passons-nous le mot.

Horaire des célébrations eucharistiques à Saint-Gérard-Majella

Nous sommes passés à l'horaire d'hiver donc les messes du samedi au Centre de services municipaux de Saint-Gérard-Majella ont lieu maintenant à 16h00 jusqu'au printemps prochain.

Au Centre de services municipaux de Saint-Gérard-Majella, il est toujours possible de faire des célébrations de baptême, de mariage, de funérailles en plus des messes. S'entendre avec le secrétariat de la municipalité Saint-Gérard-Majella pour réserver les locaux.

Célébration des premières communions

Dimanche 7 novembre à la messe de 10h00 (au lieu de 9h30), à l'église de Yamaska, ça sera la célébration de première des communions des enfants de notre paroisse Saint-Michel (communautés chrétiennes de Saint-Gérard-Majella, Saint-David, Yamaska). Les rencontres de préparation à la première communion ont commencé le samedi 2 octobre à 9h30 et se poursuivront chaque samedi du mois d'octobre. Pour l'inscription de votre enfant, téléphonez à la paroisse : 450-789-2115.

Contribution financière (dîme) pour 2021-2022

Chaque résident devrait recevoir bientôt l'invitation à la contribution financière de la paroisse pour l'année 2021-2022. Le diocèse de Nicolet auquel appartient la paroisse Saint-Michel suggère, pour cette année, une contribution de 65\$ pour la dîme. La dîme est cette contribution financière que tout catholique adulte fait pour soutenir le service pastoral dans une paroisse, voilà pourquoi c'est le diocèse qui suggère ce montant annuel de 65 \$.

PAR LIONEL ÉMARD, PTRE



Enfin de retour à la salle du Centre de services municipaux

Daniel Dan

Accompagné de ses 4 musiciens

Samedi le 2 avril 2022 à 19h30

Grande piste de danse

**Réservez vos places au 450 789-5777 ou
par courriel à loisirs@saintgerardmajella.ca**



ZUMBA

ZUMBA

*Le Zumba continue tous les lundis et jeudis, 19 h, à la
salle municipale du Centre de services municipaux de St-Gérard-Majella.*

→ Passeport vaccinal et port du masque pour les déplacements obligatoires.

Pour informations : contactez Mélanie au (450) 789-5542



Province de Québec

Municipalité de Saint-Gérard-Majella

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2022-2023-2024

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et secrétaire-trésorière que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2022, 2023 et 2024, a été déposé le 26 août 2021, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 444, rang St-Antoine à Saint-Gérard-Majella, durant les heures d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue à la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 30 avril 2022 :
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
 - MRC de Pierre-de Saurel, 50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7
- Être complétée sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'adresse ci-dessus indiquée :
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement no 333-21 de la MRC de Pierre-de Saurel et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Gérard-Majella, ce 15^e jour de septembre 2021.

Anny Boisjoli

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Samedi 4 juin 2022 à 20h
À la salle du Centre de services municipaux

MICHAËL RANCOURT

LES ANNÉES JUKEBOX DE PIAF À SINATRA

L'imitateur Michaël Rancourt présente
«Les années Jukebox, de Piaf à Sinatra.»

Au menu, Aznavour, Presley, Piaf, The Beatles, Claude François, Frank Sinatra, The Platters, Johnny Cash, Paul Anka, James Brown, The Temptations, Gilbert Bécaud, Engelbert Humperdinck, Lalonde et d'autres voix qui ont marqué l'histoire à jamais.

Dans ce spectacle, vous remonterez le temps pour écouter vos souvenirs. Michaël Rancourt vous fait la promesse de revivre avec intensité l'ambiance même des décennies '50 & '60.

Réservez vos places au Comité des loisirs
au (450) 789-5777 ou par courriel à
loisirs@saintgerardmajella.ca



**LA GRIPPE
POURRAIT
VOUS
FRAGILISER.**

LE VACCIN
CONTRE
LA COVID-19
NE REMPLACE
PAS LE VACCIN
CONTRE
LA GRIPPE!



**VACCINATION
CONTRE LA GRIPPE
2021-2022**

**RENDEZ-VOUS
OBLIGATOIRE
POUR ÊTRE
VACCINÉ**

Tous les détails ici :
www.santemevaccingrippe.com

Votre
gouvernement

Montréal-est

LANDY ROSE BAND



Samedi 29 janvier 2022 à 20h00
à la salle du Centre de services municipaux

Venez les découvrir!

Musique Pop, Rock-Classique, Rock Québécois
Tous les meilleurs succès de 1970 à aujourd'hui!

Pour réservation : Communiquez avec le Comité des loisirs au
(450) 789-5777 ou par courriel à loisirs@saintgerardmajella.ca



Retrouver l'équilibre

Fonds d'entraide Desjardins

Des conseils budgétaires et un appui
personnalisé pour aider nos membres qui
éprouvent des difficultés financières.

desjardins.com/entraide



FÊTE DE NOËL

DIMANCHE LE 12 DÉCEMBRE 2021 DE 13h30 À 16h00

Le Comité des loisirs de Saint-Gérard-Majella
vous invite à la **fête de Noël** des enfants de la municipalité
au Centre de services municipaux.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE pour tous les enfants à retourner au
bureau municipal au 444, rang St-Antoine à Saint-Gérard-Majella ou par
courriel à loisirs@saintgerardmajella.ca **AVANT LE 12 NOVEMBRE**
2021.

*L'enfant doit être inscrit et présent pour recevoir son cadeau. Il doit être âgé
de 12 ans et moins.*

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

Nom(s): _____

âge : _____

_____ âge : _____

_____ âge : _____

_____ âge : _____

Téléphone : _____

